

Le rôle de l'Empire a été amplement rempli sur mer par les exploits inspirateurs de la marine, et sur terre par la valeur éminente des grandes armées qui se sont enrôlées volontairement dans toutes les parties des domaines de Sa Majesté pour la défense commune de nos libertés.

Avec un esprit de loyauté superbe et de dévouement inlassable, l'Inde et les domaines d'outre-mer ont rivalisé les uns avec les autres en coopérant avec la mère patrie pour accomplir ce grand dessein.

L'appel aux armes a évoqué une réponse générale et marquante au Canada. Déjà 120,000 hommes ont traversé les mers; un nombre égal s'entraînent activement à l'heure qu'il est, pour se préparer à servir au delà des mers; et un appel étendant l'enrôlement autorisé à un demi-million d'hommes a été reçu avec grand enthousiasme.

Sur le front, nos vaillants soldats ont fait face à l'ennemi dans maints combats, et, grâce à leur courage éminent et à leur endurance héroïque, ont répandu un grand lustre sur leur pays et maintenu ses plus belles traditions de bravoure.

L'esprit de sacrifice et la loyauté déployés par tout le peuple du Canada sont dignes des mêmes louanges et aussi impressionnants, car il a consacré ses forces et sa vitalité à la défense commune de l'Empire.

L'existence du Parlement actuel doit prendre fin à l'automne de cette année; et, d'après la loi existante, une dissolution du Parlement et une élection seraient prochainement nécessaires. Mes conseillers, cependant, sont d'avis que l'on répondrait mieux au désir du peuple canadien et aux nécessités présentes de la guerre en évitant le trouble et la confusion, résultant d'une élection générale à un moment aussi critique.

On ne peut arriver à cette fin que par le moyen d'une législation du parlement du Royaume-Uni. Il vous sera présenté une résolution autorisant et demandant l'adoption d'une telle législation qui prolongerait la vie de ce Parlement d'une année.

Il vous sera présenté des mesures à l'effet de promouvoir la coopération du Canada à la défense de l'Empire et à la continuation de cette guerre engagée pour la liberté et une paix durable.

Nous sommes tenus de rendre grâce à la Providence qui a récompensé les labeurs de nos cultivateurs, durant l'année passée, en leur donnant la plus abondante récolte connue dans l'histoire du Canada.

Messieurs de la Chambre des communes:

Les comptes pour l'année passée et les estimations budgétaires pour la prochaine année fiscale, vous seront soumis sans délai, et l'on vous demandera de pourvoir aux nécessités financières pour la conduite efficace de la guerre.

Honorables Messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des communes:

Le grand courage, le splendide héroïsme et la détermination inébranlable qui ont marqué les efforts conjoints de toutes les parties des domaines de Sa Majesté durant une année d'effort et de sacrifices sans précédent, justifient notre confiance suprême dans le triomphe de notre cause et l'affirmation durable des principes de liberté et de justice dans le monde. Je recommande à votre sérieuse considération

les mesures qui vous seront soumises pour aider à la réalisation de ce grand dessein, et j'implore la Providence d'inspirer vos travaux.

Sur motion de l'honorable sir George Foster la Chambre ordonne que le discours de Son Altesse royale le Gouverneur général aux deux Chambres soit pris en considération lundi prochain et que cet ordre ait la priorité sur toutes autres affaires, sauf la présentation des bills, jusqu'à la conclusion du débat.

COMITE DE SELECTION.

L'hon. sir GEORGE FOSTER propose:

Qu'un comité spécial soit nommé pour préparer et rapporter avec toute la diligence possible les listes des membres devant composer les comités permanents prescrits par la règle 10; le dit comité devant se composer de sir Robert Borden, sir Wilfrid Laurier, MM. Reid (Grenville), Casgrain, Pugsley, Stanfield et Pardee, et que l'application de l'article 10 qui limite le nombre des membres du dit comité soit suspendue à cet effet.

(La motion est adoptée.)

1re LECTURE

D'un projet de loi (bill n° 1), déposé par sir George Foster, concernant la prestation de serment.

DEPOT DE RAPPORTS.

Par M. l'Orateur: Le rapport des bibliothécaires du Parlement.

Par l'hon. sir George Foster: Le rapport du ministère du Commerce, vol. I, pour l'exercice expiré le 31 mars 1915.

Par l'hon. Robert Rogers: Le rapport du ministère des Travaux publics pour l'exercice terminé le 31 mars 1915.

Par l'hon. J. D. Hazen:

1° Le rapport de la division des pêcheries du ministère du Service naval (versions anglaise et française) pour l'exercice terminé le 31 mars 1915;

2° Le rapport du ministère du Service naval (versions anglaise et française) pour l'exercice expiré le 31 mars 1915;

3° Le rapport du ministère de la Marine et des Pêcheries pour l'exercice 1914-1915.

Par l'hon. W. J. Roche: Le rapport du ministère de l'Intérieur pour l'exercice terminé le 31 mars 1915.

Sur motion de sir George Foster, la Chambre lève sa séance à trois heures et cinquante minutes de l'après-midi et s'ajourne à lundi prochain.